

Le feuilleton : le capitaine Renaud : [suite]

Autor(en): **Roux, G.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 17

PDF erstellt am: **17.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-220245>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

magique. Quand ces Messieurs discuteront autour des bouteilles de nos meilleurs crus, il faudra qu'ils fassent ce que nous, Vaudois, faisons dans des circonstances identiques : nous surveillons notre compère et si nous constatons qu'il nous fait boire, tandis que lui se tient sur une prudente réserve, nous nous disons qu'il n'est pas loyal et qu'il combine quelque manigance de par-dessous. Nous cherchons alors à renverser les rôles et si cela n'est pas possible, nous emmenons notre compagnon discuter « à sec » tout en sachant depuis ce moment-là à qui nous avons affaire. Voilà comment les diplomates du bas du lac devraient agir, parce que, voyez-vous, notre vin, pour parler par métaphore, c'est la franchise en personne. Celui qui en boit se montre tel qu'il est ; il ne lui est plus possible de se travestir et l'on sait enfin s'il s'exprime des lèvres ou du cœur.

Jean Doron.



LE CAPITAINE RENAUD

— Je ne comptais que sur leur obéissance. Si la ville de Lausanne, répéta-t-il plusieurs fois, y avait voulu concourir, le succès était infaillible et l'affaire tellement assurée qu'il n'aurait pas été besoin de tirer un seul coup de fusil.

Le 5, le 6 Avril, l'interrogatoire se continua, se compliquant déjà de tortures pour le faire parler. On ne put parvenir à altérer sa sérénité. Un de ses examinateurs voyant cela, lui demanda s'il ne souffrait pas.

— Oui, Monsieur, et même de grandes douleurs.

Ce fut toute sa réponse dans sa simplicité héroïque.

Le 9, la procédure continua et redoubla son horrible appareil. On voulait absolument qu'il n'eût pas agi seul. On lui cita ceux qu'on soupçonnait ; il les justifia entièrement. Ses relations avec Renaud et Marc qui l'avaient suivi à Lausanne furent suspectées. Quelques mots de Davel sur ces « braves garçons » suffirent pour les sortir de cause et il ne fut plus question d'eux dans le procès.

Que faisaient-ils pendant ce temps. Nous allons laisser les juges continuer leur œuvre et retourner à Cully.

Renaud y était rentré, le cœur percé de douleur. A son chagrin de n'avoir rien pu faire pour Davel, se mêlaient ses regrets du patriote jugeant son pays indigne de la délivrance. Il se renfermait chez lui, et les Delenz ne le voyaient que de temps en temps, sombre et silencieux. Marc allait chez lui et tâchait de le consoler.

— Non, vois-tu, lui répétait Renaud, je ne puis en prendre mon parti. Les Bernois sont dans leur droit de se défendre, je leur en veux moins. Mais voir le pays rester tranquille, les villes envoyer des félicitations, les conseillers, qui sont Vaudois comme nous, l'avoir trahi, les citoyens et bourgeois de la rue de Bourg consentir à s'ériger en tribunal pour le juger et le punir ! Non, non, non, cela me navre et me fait bouillir le sang.

Marc était d'accord avec lui et n'eut par conséquent trouvé que de mauvais arguments contre ce que lui disait Renaud.

Après avoir consulté son père, il crut avoir trouvé le meilleur moyen de distraire son ami de ses idées et de lui faire reprendre courage en l'avenir. Il croyait être sûr que Renaud aimait Marianne ; dans cette période de tristesse où il était plongé, elle seule avait gardé le privilège de le faire encore sourire. D'ailleurs ce que lui avait dit Renaud à Lausanne, en s'élançant sur son cheval, ne pouvait que confirmer l'opinion de Marc.

Quant à Marianne, c'était une grande fille, sérieuse et dont le calme tranquille et la profonde sérénité n'étaient guère propices pour trahir ce qu'elle pensait. Pourtant, les jours où elle voyait Renaud, semblaient toujours pour elle des jours de fête. Elle le traitait avec une tendre familiarité, sur le même pied que son père et son frère, et son affection, jadis bornée à deux personnes, en comprenait maintenant trois. Marc en concluait que sa sœur ne demanderait pas mieux que d'épouser son ami.

Il redoubla donc ses visites et, dans ses entretiens, amena peu à peu la conversation vers des perspectives plus douces. Il vit avec joie que le capitaine, s'y laissait aller. Bref, un beau jour, Marc, tout rayonnant, amena à son père le capitaine, lequel, avec non

moins de contentement, exposa sa demande.

Une heure après, Renaud était en conversation particulière avec Marianne dans la pièce voisine, où elle avait d'ordinaire son quartier général. Le père et le fils purent juger que les choses n'allaient point trop mal aux éclats de rire qu'ils entendirent bientôt. Ce fut Marianne qui commença, mais peu à peu elle se tût et ce fut le tour du capitaine. C'était plaisir de retrouver enfin cet accent de bonne humeur et de cordialité habituel à notre héros et qui avait disparu. Tout bruit cessa bientôt et les deux Delenz purent apercevoir par la fenêtre notre couple continuant l'entretien dans le jardin, beaucoup plus sérieusement et plus tendrement.

La noce fut fixée à quelques mois.

Pourquoi ne pas pouvoir arrêter ici notre histoire et être obligé de revenir à la triste conclusion du procès de Davel.

La sentence souveraine portant que le major serait décapité dans le lieu ordinaire où les criminels de la ville étaient suppliciés, avait fixé le jour de l'exécution au Samedi 24 Avril. La veille, deux pasteurs allèrent annoncer la mort à Davel ; il reçut avec joie cette nouvelle et remercia ces messieurs. Puis il parla aux deux ecclésiastiques comme un homme qui meurt pour une bonne cause et qui en est joyeux, ajoutant à cela des sentiments d'une dévotion ardente qui ne le quittèrent pas jusqu'à la fin.

Il désira être seul pour finir de se préparer à la mort et passa la nuit fort tranquillement. Comme il arrive dans cette saison du premier et rude printemps si souvent fâcheuse aux agriculteurs, cette nuit avait été froide. A son réveil il s'en aperçut et dit à ses gardes du même air qu'il l'aurait fait en se réveillant dans sa maison à Cully :

— Voilà une nuit qui aura fait du mal aux vignes et à nos pauvres vignerons de La Vaux.

On le voit, par cette pensée donnée encore au peuple qu'il avait voulu secourir, sa tranquillité d'âme était en même temps de la charité.

Le jour choisi par Berne, et non sans intention, à ce qu'il paraît, était le jour ordinaire de grand marché. Ce jour-là, au rapport du bailli, chargé de tenir note de tout, la foule était indescriptible. Hommes, femmes, vieillards, enfants, campagnards, citadins, piétons et cavaliers, tous ces compatriotes de Davel, par curiosité, par pitié, par intérêt ou par remords, venaient, à leur manière, répondre à l'appel qu'il leur avait fait à la sienne. L'exemple de sa vie ne leur ayant pas suffi, il allait leur donner celui de sa mort.

Elle fut celle d'un héros et d'un chrétien et la dernière allocution qu'il adressa au peuple avant de se livrer au bourreau, était bien le superbe couronnement de sa digne vie.

Quand ce fut fait, l'exécuteur, pour accomplir le reste de la sentence, prit la tête de Davel et la cloua au gibet.

Longtemps encore la foule se pressa autour du lieu d'exécution. Les gens de justice et les soldats étaient depuis longtemps rentrés à Lausanne que l'on voyait encore des groupes considérer en silence et avec une crainte respectueuse le pilori et son lugubre ornement. Peu à peu cependant le soir venait et les curieux se faisaient plus rares. Au crépuscule, tout était devenu désert. L'exécution avait eu lieu dans la plaine de Vidy. Avec ses peupliers et ses saules, ses marécages et ses fossés, cet endroit prend encore aujourd'hui vers le soir un grand caractère de beauté mélancolique. Les mares laissent échapper de leurs roseaux de légers brouillards qui flottent comme des voiles mystérieux. Les corbeaux se plaisent à y déployer leurs noires ailes ; les oiseaux de passage y font volontiers station et s'appellent de leurs voix criardes.

Avec le gibet étendant sur le ciel sa sombre silhouette, c'était donc un lieu d'effroi le soir de l'exécution du major Davel. La nuit vint et la lune, perçant de temps en temps le nuage, éclairait la vaste solitude. Pendant une des apparitions un bruit se fit entendre. C'était au bord du lac, tout près de l'échafaud. Un bateau venait d'accoster ; on entendit des pas, quelques mots échangés... L'obscurité revint, la lune se cachait derrière un nuage ; le bruit continua quelque temps puis s'éteignit ; tout redevint tranquille comme auparavant et la nuit poursuivit son cours.

Le lendemain matin on constata que la tête de Davel avait disparu. A la place qu'elle occupait et fixée au même clou, il y avait une feuille de papier sur laquelle était écrit :

Passant, qui que tu sois ! voici l'illustre place,

Où le brave Davel, d'une héroïque audace,

Pour avoir chatouillé notre ours un peu fort fort

Par un coup de sa patte a terminé son sort.

On soupçonna des gens de Cully d'avoir fait le coup, et nous n'oserions pas affirmer que notre ami Renaud n'y fût pour quelque chose.

Cela rentrerait assez dans ce que nous savons de son caractère. En tout cas, s'il s'y mêla, ce fut sa dernière expédition et il devint tout simplement un

bon mari et un excellent père de famille, hochant la tête, quand les jeunes venaient lui parler gloire et délivrance :

— Ça se fera, disait-il, mais vous n'êtes pas prêts !

G. Roux.

FIN.

THEATRE BEL-AIR, LAUSANNE.

Favey, Grognez et l'Assesseur à l'Exposition de Paris. — Les dernières de ce joyeux spectacle approchent ! Les nouvelles premières danseuses du Grand Théâtre de Genève réalisent des prodiges et se font acclamer chaque fois. Le chameau du jardin d'acclimatation et le petit cochon vivant que Grognez rapporte à sa Marianne, à son retour de Paris, soulèvent chaque soir des tempêtes de rires.

Tous ceux qui ont lu les amusants récits de feu Louis Monnet, fondateur du « Conteur Vaudois », voudront voir cette pièce. Mais il faut aussi que la jeune génération, qui les ignore, ne manque pas d'aller se divertir à ce beau spectacle, car il est certain que cette pièce ne sera plus rejouée avant une quinzaine d'années.

Dernières représentations tous les soirs de la semaine à 20 h. 15. Dimanche 25 avril, dernière matinée à 14 h. 30 et le soir à 20 h. 15, vingtième et irrévocablement dernière représentation.

Royal Biograph. — Au programme de cette semaine, la direction du Royal Biograph présente **Le Voleur au Paradis**, splendide drame d'aventures modernes en 5 parties. L'interprétation de cette œuvre passionnante comprend tout particulièrement miss Doris Kenyon et miss Aileen Pringle, deux artistes remarquables autant que belles et Ronald Colman, un artiste des plus sympathiques. Le « Voleur au Paradis » est une œuvre poignante bénéficiant d'une mise en scène remarquable et d'un scénario des plus divertissants. Egalement au programme : **Oh ! quelle nuit !** comédie en 2 parties. **Félix matelot** ; dessins animés avec le chat Félix. Le « Ciné-Journal Suisse » avec ses actualités mondiales et du pays et le « Pathé-Review », cinémagazine. Programme copieux, varié et de réelle valeur. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 et dimanche 25, matinée dès 2 h. 30.

Théâtre Lumen. — Continuant la présentation de ses exclusivités, la direction du Théâtre Lumen annonce pour cette semaine un nouveau chef-d'œuvre cinématographique : **Graustark**, merveilleux film, artistique en 4 parties, d'après la dernière création de la remarquable artiste Norma Talmadge. « Graustark » constitue un spectacle de gala qui, nous l'espérons, fera sensation à Lausanne. Au même programme : **Snooky, au pays des pirates !** et **Ham fait des faux pas !** deux excellentes comédies comiques. Enfin au programme, les actualités mondiales et du pays, par le Ciné-Journal Suisse et le cinémagazine Pathé-Review « Tous les jours, matinée à 3 h. et soirée à 8 h. 30. Dimanche 25, matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Pour la rédaction : J. MONNET

J. BRON, édit.

Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

CITROVIN
L'EXQUISE MAYONNAISE
ET SAUCE DE SALADE
FABRIQUE DE CITROVIN ZOFINGUE

AU LIEU DE VINAIGRE
RECOMMANDE PAR
M.M. LES MEDICINS
MATUSTA

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



POUR OBTENIR DES MEUBLES

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique, exclusivement suisse

MEUBLES PERRENOUD

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT

Lausanne, rue Centrale 4

CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %

Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS



Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY

Grand-Chêne, 1 Lausanne